

Orléans, le 21 novembre 2024

Jeudi 28 novembre 2024 à 10h30

Cérémonie de début de chantier de la zone d'activités de Bray-Saint-Aignan

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, se rendra à Bray-Saint-Aignan, jeudi 28 novembre à 10h30, pour la cérémonie de début de chantier de la zone d'activités de Bray-Saint-Aignan.

Dans le cadre de sa politique de *Mobilisation en faveur des territoires*, le Département du Loiret a attribué une aide financière de 337 237 € à la Communauté de communes du Val de Sully pour l'aménagement de la zone d'activités de Bray-Saint-Aignan et notamment la création d'un écoparc forestier.

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes du Val de Sully n'est plus en mesure d'accompagner la croissance des entreprises déjà présentes sur son territoire ni d'accueillir de nouvelles activités.

Dans ce contexte de rareté foncière et de faible capacité de densification des zones d'activité existantes, la Communauté de communes du Val de Sully souhaite aménager une nouvelle zone d'activités à Bray Saint Aignan sur le site des Ajeaunières. L'objectif étant de créer un écoparc forestier sur une superficie de 11 hectares dont 8 ha commercialisables.

Le projet d'aménagement d'un écoparc forestier à Bray-Saint Aignan doit permettre d'accompagner la croissance des entreprises déjà présentes sur le territoire et d'accueillir de nouvelles entreprises.

À propos de la politique Mobilisation du Département en faveur des territoires

Le Département mène une politique d'appui au développement territorial baptisé « Mobilisation du Département en faveur des territoires ». Dans son volet 2, ce dispositif apporte un soutien aux communes loirétaines porteuses d'un projet d'investissement structurant dont le rayonnement dépasse le territoire communal ou les groupements de communes loirétaines porteurs d'un projet structurant.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Océane Ntutume
02 38 25 43 38
07 86 84 06 54
oceane.ntutume@loiret.fr